

**APPUI EXTERNE RELATIF À L'APPEL D'OFFRES A/O 2020-01  
POUR UN SERVICE D'INTÉGRATION ÉOLIENNE –  
RAPPORT DU REPRÉSENTANT OFFICIEL**





# Rapport

Rapport sur la conformité de l'Étape #1 du processus d'appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution, dans le cadre de L'AO « 2020-01 – Services d'intégration éolienne »

Date : 1<sup>er</sup> mai 2020

Présenté à :



**Raymond Chabot  
Grant Thornton**

L'instinct de la croissance <sup>MC</sup>



Le 1<sup>er</sup> mai 2020

---

**Raymond Chabot  
Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L.**  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

Monsieur Michael Estevant  
Délégué commercial  
Direction Approvisionnement en électricité et tarification  
Hydro-Québec Distribution  
1000, Succ. Pl. Desjardins, 24<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H5B 1H7

**Objet : Rapport de conformité de l'Étape #1 du processus d'appel d'offres d'Hydro-Québec  
Distribution – Appel d'offres A/O 2020-01 – Services d'intégration éolienne**

Monsieur,

Dans le cadre de l'appel d'offres mentionné en rubrique, Raymond Chabot Grant Thornton (ci-après « RCGT ») a été mandatée à titre de représentant officiel (ci-après « RO ») afin d'assurer la transparence du processus d'appel d'offres en assumant le rôle d'intermédiaire dans les communications entre Hydro-Québec Distribution et les soumissionnaires et en s'assurant que la *procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les contrats d'approvisionnement en électricité* (ci-après « la procédure ») a été suivie conformément aux prescriptions de la Loi sur la Régie de l'énergie.

La procédure comprend cinq étapes, c'est-à-dire : 1) la diffusion de l'appel d'offres, 2) la réception et l'ouverture des soumissions, 3) la sélection des soumissions, 4) la préparation des contrats et 5) l'octroi des contrats. Dans le cadre de cette évaluation, nous sommes en mesure de commenter l'étape 1, qui compte les étapes du processus allant du document de l'appel d'offres à la clôture de la période de questions et réponses. Le rapport de l'Étape #1 se doit également de tenir compte de la publication de l'addenda #1 daté du 4 mars 2020 et de l'addenda #2 daté du 6 avril 2020.

L'étape 1 s'est terminée le 27 avril 2020 (fin de la période de questions). L'émission du présent rapport est datée du 27 avril, soit la date de fin de la période de questions étant donné qu'à cette date, toutes les réponses aux demandes de questions ont été fournies aux demandeurs.

Nous espérons que ce rapport saura répondre à vos attentes et nous demeurons disponibles pour toute information complémentaire.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.



Nicolas Plante, B.A.A., MGP, PMP  
Associé – Conseil en management

# Table des matières

« Chez RCGT, nous faisons tous les efforts nécessaires et mettons à contribution tout notre talent pour aider les organisations performantes à réaliser leur plein potentiel de croissance. »

Contexte.....	1
1. Lancement de l'appel d'offre.....	2
2. Tenue de conférences préparatoires.....	4
3. Inscription à l'appel d'offres .....	5
4. Période de questions et réponses .....	5
5. Conférences téléphoniques .....	6
Conclusion .....	6
<b>Annexes .....</b>	
Annexe 1 – Tableau des inscriptions .....	
Annexe 2 – Tableau des communications .....	

---

# Contexte

---

Raymond Chabot Grant Thornton a été mandatée à titre de représentant officiel afin d'assurer la transparence du processus d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité. Pour ce faire, RCGT a assumé le rôle d'intermédiaire dans les communications entre Hydro-Québec Distribution (ci-après « HQD ») et les soumissionnaires, et s'est assurée que la procédure d'appel d'offres et d'octroi a été suivie conformément aux prescriptions de la Loi sur la Régie de l'énergie.

Dans ce contexte, les principaux éléments de notre mandat étaient les suivants :

- Transmettre des avis et commentaires à Hydro-Québec Distribution quant au contenu de divers documents émis par Hydro-Québec Distribution
- Jouer un rôle d'intermédiaire dans les communications écrites et téléphoniques entre Hydro-Québec Distribution et les soumissionnaires et lors de la tenue des conférences préparatoires;
- Assister aux rencontres et aux conférences téléphoniques entre Hydro-Québec Distribution et les soumissionnaires;
- Valider l'application de la procédure;

Dans le cadre de cette évaluation intermédiaire, nous sommes en mesure de commenter la première étape de la procédure, c'est-à-dire la diffusion de l'appel d'offres.

Il est à noter qu'Hydro-Québec Distribution et RCGT ont élaboré un guide détaillé des procédures internes de fonctionnement respectant l'application de la procédure d'appel d'offres et d'octroi. Ce guide a permis d'assurer des communications rapides et efficaces entre Hydro-Québec Distribution, les soumissionnaires et RCGT.



---

# 1. Lancement de l'appel d'offre

---

## 1.1. DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES

Le document d'appel d'offres contenait l'ensemble des informations requises par un soumissionnaire afin que celui-ci soit en mesure de présenter une soumission. On retrouvait principalement : le contexte, la présentation du représentant officiel, la description du service recherché, l'échéancier du processus, les exigences minimales, les critères de sélection, les instructions aux soumissionnaires et les autres documents pertinents (formulaire d'inscription, formulaire de soumission, etc.).

RCGT est d'avis que le document d'appel d'offres est conforme à la procédure à cet égard.

## 1.2. GESTION DE LA DISTRIBUTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES

Le document d'appel d'offres et ses annexes étaient disponibles sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution. RCGT a effectué des tests d'accessibilité aux documents sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution et aucun problème d'accès n'a été observé. Nous avons constaté que le site Internet était convivial et facile d'accès. Il est à noter que les soumissionnaires potentiels n'ont mentionné aucune situation problématique.

RCGT est d'avis que la gestion de la distribution du document d'appel d'offres est conforme à la procédure à cet égard.

## 1.3. DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES

La date de lancement de l'appel d'offres, soit le 27 février 2020, a été déterminée par Hydro-Québec distribution.

## 1.4. DIFFUSION DE L'APPEL D'OFFRES

Hydro-Québec Distribution a procédé à la diffusion de l'avis de lancement de l'appel d'offres de façon à assurer une couverture aussi large que possible aux soumissionnaires potentiels. Dans cette perspective, un plan de communication a été mis en place. Les moyens de communication suivants ont été utilisés : avis dans les grands quotidiens du Québec (6 quotidiens francophones, 1 quotidien anglophone), publication d'un communiqué de presse, envoi courriel par HQD à des entreprises et personnes ciblées et avis de lancement sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution.

RCGT est d'avis que la diffusion du document d'appel d'offres est conforme à la procédure à cet égard.

## 1.5. DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS ET FORMULAIRES

Préalablement au lancement de l'appel d'offres, RCGT a effectué des tests d'accessibilité de l'ensemble des formulaires relatifs à l'appel d'offres disponibles sur le site d'HQD, soit l'inscription à la conférence préparatoire et le formulaire de soumission de questions.

Le jour du lancement de l'appel d'offres, RCGT a également vérifié la disponibilité du document d'appel d'offres et autres documents pertinents sur le site d'HQD.

Il est à noter que tous les documents et formulaires étaient disponibles et aucun soumissionnaire potentiel n'a mentionné une situation problématique à cet égard.

RCGT est d'avis que la disponibilité du document d'appel d'offres et des formulaires est conforme à la procédure à cet égard.

## **1.6. ADDENDAS**

Le premier addenda a été émis le 4 mars 2020 en version française seulement et contenait un seul ajustement au document d'appel d'offres et à ses annexes. Il s'agissait du remplacement de l'annexe 7 (Contrat-type). Un avis d'émission a été diffusé sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution afin que tous les soumissionnaires potentiels puissent en obtenir une copie.

Le deuxième addenda a été émis le 6 avril 2020 en version française seulement et contenait deux ajustements au document d'appel d'offres et à ses annexes. Un avis d'émission a été diffusé sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution afin que tous les soumissionnaires inscrits puissent en obtenir une copie. De plus, un avis par courriel a été envoyé par le représentant officiel à tous les soumissionnaires inscrits à l'appel d'offres.

RCGT est d'avis que la diffusion ainsi que les documents relatifs aux addendas sont conformes à la procédure à cet égard.



---

## 2. Tenue de conférences préparatoires

---

Une conférence préparatoire a été tenue à Montréal le 10 mars 2020 à 14 h, en français seulement.

Les personnes intéressées à participer à la conférence étaient invitées à s'inscrire via le site Internet d'Hydro-Québec Distribution. Il est à noter que la participation à la conférence préparatoire n'était pas obligatoire pour présenter une soumission.

5 personnes de 4 entreprises différentes se sont inscrites à la conférence préparatoire. La participation réelle a été de 4 personnes provenant de 3 entreprises différentes.

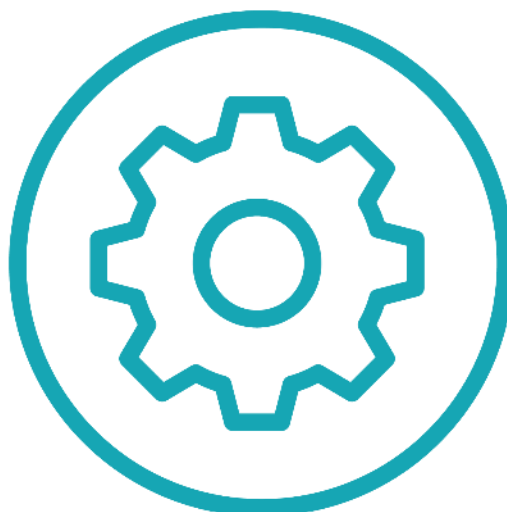
La conférence préparatoire se divisait en deux parties, la première était une présentation des principales caractéristiques de l'appel d'offres et la seconde était une période de questions.

HQD a déposé le compte rendu de la conférence préparatoire sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution le 18 mars 2020. Les questions ont été transcrites dans la langue dans laquelle elles ont été posées lors de l'événement. Aucune question n'a été prise en délibéré. Lors de la conférence préparatoire, HQD a encouragé les intéressés à soumissionner à formuler toute question additionnelle par le site Internet.

Le registre des participants à la conférence préparatoire a également été diffusé sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution en date du 18 mars 2020.

Aucun problème d'accès n'a été constaté.

RCGT est d'avis que l'étape de la tenue de la conférence préparatoire est conforme à la procédure à cet égard



---

## 3. Inscription à l'appel d'offres

---

Les personnes intéressées à soumissionner au présent appel d'offres étaient invitées à s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution. Ils devaient faire parvenir le formulaire, dûment rempli, au représentant officiel au plus tard le 17 mars 2020 à 16 h. Les entreprises intéressées à soumissionner devaient accompagner leur formulaire d'inscription d'un chèque certifié ou traite bancaire émis à l'ordre d'Hydro-Québec pour acquitter les frais d'inscription de 2 000 \$, taxes incluses. Ces frais ne sont pas remboursables. Il est à noter que l'inscription à l'A/O était requise afin de poser des questions dans le cadre de cet appel d'offres.

Au moment de la clôture de la période d'inscriptions, une seule inscription conforme a été reçue à titre de soumissionnaire. Aucune inscription n'a été reçue en retard, et donc, conséquemment, aucune n'a été rejetée.

L'entreprise inscrite a reçu de la part du représentant officiel une lettre attestant leur inscription et contenant un code d'utilisateur à inclure lors de toute communication dans le cadre de cet appel d'offres.

RCGT est d'avis que l'étape d'inscription à l'appel d'offres est conforme à la procédure à cet égard.

---

## 4. Période de questions et réponses

---

La période de questions s'étalait de la date du lancement de l'appel d'offres, soit le 17 mars 2020, jusqu'au 27 avril 2020 à 16 h.

4 formulaires de questions totalisant 4 questions ont été reçus par RCGT et transmis à HQD. Subséquemment, HQD a publié 4 réponses sur son site Internet. Chaque réponse fut envoyée au demandeur par le RO au moment de la publication.

RCGT est d'avis que l'étape de questions et réponses est conforme à la procédure à cet égard.

---

## 5. Conférences téléphoniques

---

Au moment de la clôture de l'étape 1, aucune conférence téléphonique n'a eu lieu entre HQD et des soumissionnaires potentiels en présence du RO. RCGT n'a donc rédigé aucun compte rendu de conférence téléphonique pour être acheminé à HQD.

---


## Conclusion

---

En conclusion, sous réserve de nos droits à ajuster notre évaluation du suivi de la procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité dans le cadre d'une évaluation finale, nous sommes d'avis que le processus et la procédure mis en place et utilisés par Hydro-Québec Distribution pour l'étape 1 de la diffusion de l'appel d'offres sont équitables. Le processus et la procédure mis en place et utilisés par Hydro-Québec Distribution sont conformes et respectent les principes de la procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité conformément aux prescriptions de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

# Annexes





# ▪ **Annexe 1 – Tableau des inscriptions**

Liste finale des présences à la conférence préparation

Liste finale des inscriptions à l'appel d'offres

### Liste finale des présences à la conférence préparatoire

- 1) Norbert Dy, Analyste – énergie renouvelables, Association québécoise de la production d'énergie renouvelable
- 2) Christian Patenaude, Directeur technique O&M – Parc éolien Pierre-de-Saurel, Opsis Solutions Écoénergétiques
- 3) Pierre Dion, Directeur général - Parc éolien Pierre-De Saurel
- 4) Sylvie Racine, Déléguée commerciale principale, Hydro-Québec Production
- 5) Andrée Myrand, Déléguée commerciale, Hydro-Québec Production





# **Annexe 2 – Tableau des communications**

Liste des questions



A/P 2020-01 – ACQUISITION D’UN SERVICE D’INTÉGRATION ÉOLIENNE  
 QUESTIONS/RÉPONSES : liste de suivi  
 HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

No de l'envoi	Date de réception	Nom du représentant	Adresse courriel	Entreprise	Code d'inscription appel d'offre	Provenance	Code	Nombre de questions	Objet de la question	Date de la réponse au demandeur*	Numéro de la réponse	Réponse HQ
Q1	31-03-2020	Andrée Myrand	<a href="mailto:myrand.andree@hydro.qc.ca">myrand.andree@hydro.qc.ca</a>	Hydro-Québec Production		Site Web	AOSIE201	1	Tel qu'indiqué à l'article 3.9, le paiement des frais d'analyse de la soumission sont de 12 000\$ plus taxes applicables selon le lieu de résidence du soumissionnaire. Il est spécifié que le soumissionnaire doit joindre à sa soumission un chèque certifié émis à l'ordre d'Hydro-Québec au montant requis. Étant donné le contexte actuel au Québec en situation de Covid-19, les employés sont en télétravail et hors des bureaux. Serait-il acceptable d'acquitter le paiement de ces frais d'analyse par écriture comptable et nous joignons une preuve que celle-ci a été effectuée lors du dépôt de notre soumission?	2020-04-06	Question 2 - 2020-03-31	Étant donné le contexte actuel, oui il serait acceptable de procéder par écriture comptable avec preuve qu'elle a bien été faite au moment de déposer votre soumission.
Q2	31-03-2020	Sylvie Racine	<a href="mailto:racine.sylvie@hydro.q.ca">racine.sylvie@hydro.q.ca</a>	Hydro-Québec Production		Site Web	AOSIE201	1	L'échéancier fourni à la section 3.1 du document d'appel d'offres prévoit le 24 avril comme date limite pour le dépôt des soumissions. Étant donné les circonstances exceptionnelles que nous vivons actuellement au Québec, nous vous demandons s'il serait possible de reporter cette date limite au 15 mai 2020, soit d'accepter un report de 3 semaines. En effet les mesures mises en place pour tenter de contrer les impacts du Coronavirus font en sorte que la coordination des tâches entre les différents collaborateurs au dossier devient plus compliquée qu'à l'habitude. Nous nous retrouvons par ailleurs dans un contexte où les choses évoluent rapidement, de jour en jour, ce qui laisse place à beaucoup d'incertitude sur la disponibilité des gens dans les semaines à venir. Nous croyons qu'il serait prudent de reporter la date limite du 24 avril pour ne pas mettre à risque le dépôt de notre soumission.	2020-04-06	Question 1 - 2020-02-27	Étant donné le contexte actuel, le Distributeur considère acceptable de procéder à une extension de la date de dépôt des soumissions. Veuillez noter qu'elle sera repoussée au 15 mai 2020. Un addenda confirmant le changement suivra sous peu.
Q3	2020-04-06	Sylvie Racine	<a href="mailto:racine.sylvie@hydro.q.ca">racine.sylvie@hydro.q.ca</a>	Hydro-Québec Production		Site Web	AOSIE201		Dans le contrat-type, à l'article 5.4 sur la Puissance complémentaire, il est écrit ceci à la dernière phrase : « En retour, le Distributeur remet au Fournisseur une quantité installée de production éolienne correspondant à la quantité contractuelle incluant la contribution en puissance associée à cette production estimée en date de la signature du contrat à 36% . » a) Les mots "estimée en date de la signature du contrat à 36%" posent problème. Selon notre compréhension, il faut que le pourcentage établi dans cet article soit sans ambiguïté pour les deux parties au contrat. La raison étant qu'il doit être clair pour le Fournisseur quel pourcentage de contribution en puissance lié à sa quantité contractuelle (et rattachée à la production éolienne), il pourra mettre à chaque année à son bilan de puissance. Et de la même façon qu'il soit clair pour le Distributeur que cette même contribution en puissance ne peut être insérée dans son propre bilan de puissance. À titre de référence pour supporter notre argument, veuillez consulter le langage utilisé actuellement dans l'article 5.4 du contrat en vigueur entre Hydro-Québec Production et le Distributeur pour le service d'intégration éolienne. Le langage pourrait être modifié comme suit : « En retour, le Distributeur remet au Fournisseur une quantité installée de production éolienne correspondant à la quantité contractuelle incluant la contribution en puissance de 36% associée à cette production. »	2020-04-06	Question 3 - 2020-04-06	Suite à l'analyse de votre question, le Distributeur accepte de modifier l'article 5.4 «Puissance complémentaire» du contrat-type de la façon suivante: «En retour, le Distributeur remet au Fournisseur une quantité installée de production éolienne correspondant à la quantité contractuelle incluant la contribution en puissance à la pointe, évaluée à 36%.» Un addenda confirmant le changement suivra sous peu.

A/P 2020-01 – ACQUISITION D’UN SERVICE D’INTÉGRATION ÉOLIENNE  
 QUESTIONS/RÉPONSES : liste de suivi  
 HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

No de l'envoi	Date de réception	Nom du représentant	Adresse courriel	Entreprise	Code d'inscription appel d'offre	Provenance	Code	Nombre de questions	Objet de la question	Date de la réponse au demandeur*	Numéro de la réponse	Réponse HQ
Q4	2020-04-24	Sylvie Racine	<a href="mailto:racine.sylvie@hydro.q.ca">racine.sylvie@hydro.q.ca</a>	Hydro-Québec Production		Courriel	AOSIE201	1	<p>Le 3ième paragraphe de l'article 3.11 spécifie ceci: "Le soumissionnaire doit transmettre un original signé en version papier...".</p> <p>Dans les circonstances actuelles de télétravail pour une majorité des gens, est-ce que le Distributeur accepte que la version originale papier de la soumission comporte une signature électronique ?</p> <p>Dans l'affirmative, pouvons-nous utiliser l'approche par signature électronique pour tout autre document qui requière une signature, comme par exemple la lettre requise dans le cadre de l'article 3.2.7 de la Formule de soumission à l'annexe 8 ?</p>	2020-04-28	Question 4 - 2020-04-24	<p>Étant donné le contexte actuel, oui il serait acceptable de procéder par signature électronique pour tout document nécessitant que le soumissionnaire appose sa signature. Toutefois, cette signature électronique doit pouvoir être authentifiée, nous suggérons donc d'utiliser la fonction de signature incluse dans le logiciel Adobe Acrobat.</p>



Raymond Chabot  
Grant Thornton

L'instinct de la croissance<sup>MC</sup>

[rcgt.com](http://rcgt.com)





# Rapport

Rapport sur la conformité des étapes #2, 3 et 4 du processus d'appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution, dans le cadre de L'AO « 2020-01 – Services d'intégration éolienne »

Date : 17 juillet 2020

Présenté à :



**Raymond Chabot  
Grant Thornton**

L'instinct de la croissance <sup>MC</sup>



Le 17 juillet 2020

---

**Raymond Chabot  
Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L.**  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

Madame Renée Marcoux  
Direction Approvisionnement en électricité  
Hydro-Québec Distribution et Services partagés  
24<sup>e</sup> étage  
Complexe Desjardins, tour Est  
C. P. 10000, succ. Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1H7

**Objet : Rapport de conformité des étapes #2, 3 et 4 du processus d'appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution et Services partagés – Appel d'offres A/O 2020-01 – Services d'intégration éolienne**

Madame,

Dans le cadre de l'appel d'offres mentionné en rubrique, Raymond Chabot Grant Thornton a été mandatée à titre de représentant officiel afin d'assurer la transparence du processus d'appel d'offres en assumant le rôle d'intermédiaire dans les communications entre Hydro-Québec Distribution et Services partagés et les soumissionnaires et en s'assurant que la *procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité* (la « **Procédure** ») a été suivie conformément aux prescriptions de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

La Procédure comprend cinq étapes, c'est-à-dire : 1) la diffusion de l'appel d'offres, 2) la réception et l'ouverture des soumissions, 3) la sélection des soumissions, 4) la préparation des contrats et 5) l'octroi des contrats. Dans le cadre de ce processus, nous sommes en mesure de commenter les étapes 2, 3 et 4, lesquelles couvrent la réception des soumissions jusqu'à la préparation des contrats.

L'étape 2 s'est terminée le 19 mai 2020 (ouverture des soumissions), l'étape 3 s'est terminée le 3 juillet 2020 (sélection des soumissions) et l'étape 4 est prévue se terminer le 17 juillet 2020 (la préparation des contrats). Le présent rapport est daté du 17 juillet 2020, soit la date de fin de la préparation des contrats.

Nous espérons que ce rapport saura répondre à vos attentes et nous demeurons disponibles pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations les plus distinguées.



Nicolas Plante, B.A.A., MGP, PMP  
Associé – Conseil en management

# Table des matières

« Chez RCGT, nous faisons tous les efforts nécessaires et mettons à contribution tout notre talent pour aider les organisations performantes à réaliser leur plein potentiel de croissance. »

1. Contexte.....	1
2. Réception et ouverture des soumissions .....	2
3. Processus de sélection.....	4
4. Préparation des contrats .....	6
5. Conclusion .....	7

## **Annexes**

Annexe 1 – Tableau - Colis reçu

Annexe 2 – Liste de présences lors de l'ouverture publique

Annexe 3 – Tableaux détaillés de l'inventaire des soumissions ouvertes le 19 mai 2020

---

# 1. Contexte

---

Raymond Chabot Grant Thornton (« **RCGT** » ou le « **Représentant officiel** ») a été mandatée à titre de Représentant officiel afin d'assurer la transparence du processus d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité. Pour ce faire, RCGT a assumé le rôle d'intermédiaire dans les communications entre Hydro-Québec Distribution et Services partagés (« **HQD** ») et les soumissionnaires, et s'est assuré que la *procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité* (« **Procédure** ») a été suivie conformément aux prescriptions de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

Dans ce contexte, les principaux éléments de notre mandat étaient les suivants :

- Transmettre des avis et commentaires à HQD quant au contenu de divers documents émis par HQD
- Jouer un rôle d'intermédiaire dans les communications écrites et téléphoniques entre HQD et les soumissionnaires et lors de la tenue des conférences préparatoires;
- Assister aux rencontres et aux conférences téléphoniques entre HQD et les soumissionnaires;
- Valider l'application de la Procédure;

Dans le cadre de cette évaluation intermédiaire, nous sommes en mesure de commenter les étapes 2, 3 et 4 de la Procédure.

Il est à noter que HQD et RCGT ont élaboré un guide détaillé des procédures internes de fonctionnement respectant l'application de la Procédure. Ce guide a permis d'assurer des communications rapides et efficaces entre HQD, les soumissionnaires et RCGT.





---

## 2. Réception et ouverture des soumissions

---

### 2.1 RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

Un échange courriel avec le soumissionnaire potentiel inscrit à l'appel d'offres A/O 2020-01 a été fait le 12 mai 2020 afin de confirmer que celui-ci était en mesure de déposer sa soumission le 14 mai 2020, avant la date limite tel qu'indiqué dans le document d'appel d'offres A/O 2020-01 (le « **Document d'appel d'offres** »), soit le 15 mai 2020 à 16h00.

La soumission a été reçue à l'endroit désigné et avant l'heure limite indiquée par HQD dans le Document d'appel d'offres. La soumission reçue a été horodatée. La soumission scellée a été transportée dans une salle à accès restreint afin d'être entreposée jusqu'à son ouverture le 19 mai 2020 à 10h00.

Au total, un seul colis a été reçu (voir Annexe 1).

RCGT est d'avis que le processus a été respecté et est conforme à la Procédure à cet égard.

### 2.2 OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Le 19 mai 2020, la soumission scellée a été transportée de la salle à accès restreint au lieu d'ouverture des soumissions, soit le bureau de Nicolas Plante de RCGT. La séance d'ouverture publique virtuelle des soumissions tenue à la date et à l'heure prévue dans le Document d'appel d'offres a été dirigée par le Représentant officiel devant les représentants de HQD et d'un auditoire de trois (3) personnes (voir Annexe 2). La séance d'ouverture publique virtuelle des soumissions a duré environ dix minutes et a été enregistrée.

Une procédure détaillée a été suivie, incluant la lecture à haute voix du nom du soumissionnaire, du nom de la société mère du soumissionnaire, de la localisation de l'unité de production ou du parc de production, de la municipalité locale ou région administrative, de la quantité contractuelle et finalement, de la date de début du service.

En lien avec l'article 3.14 du Document d'appel d'offres, la soumission reçue n'a pas fait l'objet d'un rejet automatique à l'ouverture.

Une fois l'ouverture des soumissions terminée, l'enveloppe de la soumission a été scellée et sécurisée dans les bureaux du Représentant officiel. Une copie électronique sécurisée a été transférée à HQD.

Une copie du *Guide d'évaluation des soumissions - Appel d'offres A/O 2020-01 - Acquisition d'un service d'intégration éolienne* (le « **Guide** ») a été transmise en version électronique par HQD, sous pli confidentiel, au Représentant officiel le 14 mai 2020. Une copie du Guide a aussi été transmise en version électronique, sous pli confidentiel, à la Régie de l'énergie (le « **Régie** ») le 14 mai 2020. La Régie a confirmé, le 14 mai 2020, par lettre transmise électroniquement, la réception du Guide.

Avant le début de l'évaluation de la soumission, les versions électroniques de la soumission ont été distribuées aux personnes désignées au chapitre 4 du Guide.

Une seule soumission a été reçue pour une puissance offerte de 3 715 MW (voir Annexe 3). La soumission était accompagnée de la preuve d'un virement de 12 000 \$ servant à couvrir les frais d'analyse (preuve de paiement par écriture de journal).

L'inventaire des soumissions reçues, incluant leurs principaux paramètres, a été diffusé sur le site Web de HQD en fin de journée le 20 mai 2020, soit le lendemain de la date d'ouverture publique virtuelle des soumissions.

RCGT est d'avis que l'ouverture publique virtuelle et l'inventaire des soumissions reçues sont conformes à la Procédure à cet égard.

---

## 3. Processus de sélection

---

HQD a préparé un Guide comportant notamment les critères d'évaluation, les règles de communication et les différents formulaires d'évaluation. Le Guide a été préparé avant le dépôt des soumissions et une copie a été remise au Représentant officiel le 14 mai 2020. Dans le cadre du processus de sélection des soumissions, le rôle du Représentant officiel était de s'assurer que la Procédure et le Guide ont été respectés.

Le processus de sélection des soumissions comportait trois (3) étapes conformément à la Procédure. Les membres du comité d'appel d'offres, composés notamment de représentants de HQD et du Représentant officiel (le « **Comité d'Appel d'offres** »), se sont réunis le 3 juillet 2020 afin d'étudier et de conclure sur chacune des trois (3) étapes du processus de sélection des soumissions.

### 3.1 ÉTAPE 1 : EXIGENCES MINIMALES

Préalablement à l'étape 1, une analyse de conformité de la soumission reçue a été réalisée conformément à l'article 3.14 du Document d'appel d'offres. À l'issue de cette analyse, la soumission n'a pas été rejetée.

Le Comité d'Appel d'offres s'est réuni le 3 juillet 2020 pour conclure l'étape #1. Les cinq (5) critères d'exigences minimales ont été respectés. Les activités réalisées dans le cadre de la première étape étaient conformes à la Procédure et au Guide.

### 3.2 ÉTAPE 2 : CLASSEMENT DES SOUMISSIONS

Le Comité d'Appel d'offres s'est réuni le 3 juillet 2020 pour conclure l'étape #2. Un seul critère devait être respecté pour franchir l'étape 2, soit la conformité du coût du service d'intégration éolienne. La soumission déposée était conforme. Comme une seule soumission a été déposée, il n'y a pas eu de classement des soumissions selon leur coût unitaire respectif.

Les activités réalisées dans le cadre de la deuxième étape étaient conformes à la Procédure et au Guide.

### 3.3 ÉTAPE 3 : SIMULATION DE COMBINAISON DE SOUMISSIONS

Le Comité d'Appel d'offres s'est réuni le 3 juillet 2020 pour conclure l'étape #3. Puisque HQD n'a reçu qu'une seule soumission, il n'y a pas eu de combinaison de soumissions.

Les activités réalisées dans le cadre de la troisième étape étaient conformes à la Procédure et au Guide.

Dans le cadre du processus d'évaluation des soumissions, une seule rencontre du Comité d'Appel d'offres a eu lieu. À cette rencontre, un ordre du jour a été communiqué aux participants sur place. Des documents synthèses de l'évaluation de la soumission avaient été transmis aux participants avant la rencontre et un compte rendu de celle-ci a été préparé par HQD.

### **3.4 RENCONTRES/DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS AUX SOUMISSIONNAIRES**

Il y a eu deux (2) demandes de renseignements pour obtenir des éclaircissements ou des renseignements complémentaires afin de compléter l'évaluation de la soumission. Trois (3) web conférences ont été tenues en présence du Représentant officiel afin d'obtenir des précisions en rapport avec les réponses fournies aux demandes de renseignements.

### **3.5 LISTE DES SOUMISSIONS RETENUES**

Une seule soumission a été retenue totalisant 3 715 MW. Puisqu'une seule soumission a été déposée, aucune soumission de relève n'a été identifiée.

### **3.6 ANNONCE DES SOUMISSIONS RETENUES**

Un seul avis d'acceptation a été transmis par le Représentant officiel. L'avis d'acceptation a été contresigné et retourné à HQD, par l'intermédiaire du Représentant officiel, en respectant les délais accordés. L'avis contenait la date d'échéance pour la conclusion du contrat, la liste des exigences préalablement déterminées et le délai pour contresigner l'avis.

---

## 4. Préparation des contrats

---

Tel qu'indiqué à la Procédure, au cours de la période de préparation des contrats, HQD peut échanger et rencontrer les soumissionnaires retenus, en présence ou non du Représentant officiel. Cette étape vise à compléter les clauses normatives du contrat et à préciser en termes contractuels les différentes composantes du produit offert dans la soumission, notamment les conditions de livraison, les annexes techniques.

Il a été convenu entre HQD et RCGT, que les échanges entre HQD et le soumissionnaire retenu, soit Innovation d'Hydro-Québec et Hydro-Québec Production, n'aient pas à être réalisés en présence du Représentant officiel. Les discussions entre le soumissionnaire retenu et HQD ont conduit à la finalisation du contrat le 17 juillet 2020.

Les activités réalisées dans le cadre de la quatrième étape étaient conformes à la Procédure et au Guide.

---

## 5. Conclusion

---

En conclusion, sous réserve de nos droits à ajuster notre évaluation du suivi de la Procédure dans le cadre d'une évaluation finale, nous sommes d'avis que le processus et la procédure mis en place et appliqués par HQD pour les étapes 2, 3 et 4 sont équitables. Le processus et la procédure mis en place et appliqués par HQD sont conformes et respectent les principes de la Procédure conformément aux prescriptions de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

# Annexes




**Annexe 1 –  
Tableau - Colis reçus**



**A/O 2020-01 - Acquisition d'un service d'intégration éolienne - Réception des soumissions au 15 mai 2020**


Numéro séquentiel de réception de la soumission	Nom du soumissionnaire	Nom de l'entreprise	Transporteur	Date de réception	Heure de réception	Nombre de colis	Code d'utilisateur	Nombre de soumissions	Commentaires
E-01	Exploitation et Hydro-Québec Production	Hydro-Québec Production	Soumissionnaire	14-mai-20	11h20	1		1	
<b>TOTAL</b>						<b>1</b>		<b>1</b>	



**Annexe 2 –  
Liste de présences  
lors de l’ouverture  
publique**

## Liste finale des présences à l'ouverture des soumissions

- 1) Charles-Philippe Saint-Pierre, Spécialiste en régulation économique, Régie de l'énergie du Québec
- 2) Sylvie Racine, Déléguée commerciale principale, Hydro-Québec Production
- 3) Andrée Myrand, Déléguée commerciale, Hydro-Québec Production
- 4) Julie Sbeghen, Directrice - Approvisionnement en électricité, Hydro-Québec Distribution
- 5) Kim Robitaille, Chef - Conditions de service et gestion des approvisionnements, Hydro-Québec Distribution
- 6) Renée Marcoux, Déléguée commerciale, Gestion des approvisionnements, Hydro-Québec Distribution
- 7) Paul Grégoire, Délégué commercial, Gestion des approvisionnements, Hydro-Québec Distribution
- 8) Yanick Scully, Délégué commercial, Gestion des approvisionnements, Hydro-Québec Distribution
- 9) Michael Estevan, Délégué commercial, Gestion des approvisionnements, Hydro-Québec Distribution
- 10) Josée Deland, Avocate, Affaires juridiques, Hydro-Québec Distribution (au téléphone)
- 11) Sonia Paquin, Avocate, Affaires juridiques, Hydro-Québec Distribution (au téléphone)
- 12) Nicolas Plante, Représentant officiel, Raymond Chabot Grant Thornton



**Annexe 3 –  
Tableaux détaillés  
de l’inventaire des  
soumissions  
ouvertes le 19 mai  
2020**

**A/O 2020-01 - Acquisition d'un service d'intégration éolienne - Inventaire des soumissions**

Nom du soumissionnaire	Nom de la société mère du soumissionnaire	Nom de l'unité ou des unités de production, ou du parc de production	Municipalité locale ou région administrative	Quantité contractuelle	Date de début du service
Exploitation et Hydro-Québec Production	Hydro-Québec	Parc de production EHQP	Montréal	3 715 MW	1er septembre 2020
				<b>3 715 MW</b>	



